



## Problème de regularisation de charges/compteur d'eau

Par **Loïc 71**, le **12/01/2009** à **21:27**

J'ai quitté il y a 3 mois, l'appartement que j'occupais depuis 31 mois, la semaine dernière, j'ai reçu une régularisation de charge avec plus de 1000 euros de regul' d'eau. D'après l'agence il n'y a pas d'erreure et les 1000 euros sont dûs.

Sauf que je n'ai jamais eu accès au compteur car il se trouve dans un local fermé et que seul l'agence et le propriétaire en possède la clef. Par conséquent une éventuelle fuite entre le compteur et l'appartement m'était impossible a constater. Je n'étais pas non plus présent le jour du relevé du compteur qui ne s'est pas effectué le jour de l'état des lieux de départ, car le monsieur de l'agence (sogepim) avait oublié la clef en question. Aucun relevé physique du compteur n'a jamais été effectué en presque 3 ans. Aucune fuite n'a jamais été constatée dans l'appartement.

Ai-je un recours?

Comment puis-je contester?

Merci